



NOTE DE SERVICE N° 059--- /MPMBPE/DGD du 16 AVR. 2020

(DIFFUSION GENERALE)

**Objet : Changement de raison sociale
et d'adresse postale**

**Réf. : Courrier Ets AMAL n° BSI/ETS A/2020/060
du 09/04/2020.**

J'ai l'honneur de faire connaître à de l'ensemble du service et des usagers, que conformément à la correspondance visée en référence, la **société AMAL Transit**, commissionnaire en douane agréé sous le numéro 00430Z, a changé de dénomination et d'adresse postale.

Elle se nomme, désormais, **Etablissement AMAL (Ets AMAL)** et est au **05 BP 718 Abidjan 05**.

Par conséquent, les obligations et avantages de la société AMAL Transit, vis-à-vis de l'Administration des douanes, sont transférés d'office à Ets AMAL.

J'invite l'ensemble du service à mettre à jour les registres pour tenir compte de cette donne.

